



Assemblée générale

Distr. générale
30 juin 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session

Point 109 de la liste préliminaire*

Prévention du crime et justice pénale

Prévention du crime et justice pénale

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale, comme elle le lui a demandé dans sa résolution [60/175](#), le rapport de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée sur les travaux de sa dixième session, tenue à Vienne du 12 au 16 octobre 2020 ([CTOC/COP/2020/10](#)).

* [A/76/50](#).

